



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Maintien de l'ouverture des écoles

Question au Gouvernement n° 3896

Texte de la question

MAINTIEN DE L'OUVERTURE DES ÉCOLES

M. le président. La parole est à M. Stéphane Peu.

M. Stéphane Peu. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la fermeture des écoles au printemps dernier a été une catastrophe, sur le plan tant psychologique que social. Chose rare dans notre pays, un relatif consensus existe sur la nécessité de maintenir les écoles ouvertes : c'est un immense défi, mais il faut s'en donner les moyens.

Or, depuis un an...

M. Jean-Marie Sermier. Ça patauge !

M. Stéphane Peu. ...vous n'écoutez pas le terrain, et vous ne prenez pas les mesures nécessaires : organiser un fonctionnement en demi-jauge, installer des purificateurs d'air, diversifier les sites de restauration scolaire, équiper les enseignants et les élèves, lorsque cela est nécessaire, pour permettre un enseignement à distance, recruter massivement des remplaçants afin de faire fonctionner l'école en période de pandémie.

M. Boris Vallaud. Il a raison !

M. Stéphane Peu. Bien au contraire, vous vous félicitez d'économiser, année après année, des centaines de millions d'euros sur les postes.

La colère monte partout en France, en Seine-Saint-Denis en particulier. La population de ce département est la plus exposée et la plus contaminée, et en même temps, la moins soignée et la moins vaccinée. Les comorbidités y sont aussi de nature sociale, et les services publics comme l'éducation nationale, déjà sous-dimensionnés, ont été particulièrement affaiblis par la covid-19.

Nous ne pouvons plus nous satisfaire de l'annonce de mesures qui, faute de moyens et d'une organisation concrète, n'entrent jamais en vigueur. Monsieur le ministre, les enseignants et les parents demandent que les écoles restent ouvertes, mais pas à n'importe quel prix – pas sous la forme d'une garderie, notamment. Ils vous demandent de recruter massivement des professeurs remplaçants et, en lieu et place du fiasco actuel, de tester systématiquement les élèves afin d'organiser l'isolement des ceux qui se révéleraient positifs.

Une dernière demande : le vaccinodrome du Stade de France, qui ouvrira ses portes le 6 avril, permettra de vacciner 10 000 personnes par semaine. Faites en sorte que les premières doses de vaccin soient réservées aux habitants de la Seine-Saint-Denis, qui sont les plus exposés, en particulier au personnel des écoles.

(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé*. Permettez-moi de commencer par répondre à la dernière partie de votre question, relative à la population de Seine-Saint-Denis. Vous l'aviez déjà posée il y a quelques jours, lors du débat en séance publique sur la dimension logistique de la stratégie vaccinale contre l'épidémie de covid-19, et je peux désormais vous apporter les précisions que je vous ai alors promises : la proportion d'habitants de Seine-Saint-Denis ayant bénéficié d'une première injection de vaccin correspond, à 1 % ou 2 % près, au taux de couverture des gens qui se sont fait vacciner dans ce département. Je partageais votre inquiétude, mais heureusement, ce sont bien les habitants de Seine-Saint-Denis qui ont bénéficié de la vaccination dans leur département, et qui continueront évidemment à en bénéficier.

S'agissant de l'ouverture des écoles en période de covid-19, vous dressez un constat que nous partageons : la France est le pays d'Europe occidentale ayant maintenu le plus longtemps l'ouverture des établissements scolaires au cours des treize derniers mois, malgré la crise sanitaire. En effet, si les établissements ont été fermés le 14 mars 2020, pendant la première phase épidémique, ils sont depuis lors restés ouverts. Grâce à l'instauration de tous les protocoles sanitaires et au travail accompli par l'éducation nationale, le ministère des solidarités et de la santé, les préfets, les agences régionales de santé (ARS), le corps enseignant, les rectorats et les parents d'élèves, nos enfants ont pu continuer de bénéficier d'un accès à l'éducation, dans les meilleures conditions possibles, alors même que dans certains pays voisins, les écoles ont été fermées pendant plus de six mois en cumulé. L'Allemagne, par exemple, a fermé ses établissements scolaires pendant plus de deux mois en 2021, alors que les écoles françaises n'ont pas fermé une seule journée.

Il est toutefois vrai que le virus circule aussi dans les établissements scolaires. Le dépistage a d'ailleurs montré que le taux de positivité des tests dans les lycées était un peu plus élevé que dans les collèges, celui de ces derniers étant supérieur à celui des écoles primaires, lui-même plus élevé que dans les écoles maternelles. Reste que le virus circule, dans tout le pays, et que cela nécessite une adaptation du protocole sanitaire, que nous avons décidée avec Jean-Michel Blanquer : désormais, afin d'éviter la diffusion du virus, une classe est fermée dès le premier cas positif détecté.

Quoi qu'il puisse advenir dans les prochains jours, nous continuerons évidemment de faire le maximum pour offrir à nos enfants des solutions éducatives ou des solutions de garde les plus adaptées à la gravité du moment. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Stéphane Peu. Et qu'en est-il du vaccinodrome ?

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3896

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 mars 2021](#)